

Budget Telecom

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2014

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées



Budget Telecom

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Ces conventions sont présentées dans le tableau ci-après.

Sociétés concernées	Nature, objet et modalités	Produits nets (charges nettes) en K€
BTM Energie, actionnaire de votre société	Convention d'accompagnement et de levée de fonds	(150)
WattGo, dont Luc Terral est président et administrateur de Budget Telecom	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de développement pour la plateforme Effineo • Contrat SaaS Homepulse • Contrat comparateur énergie • Achat de capteurs électromécaniques 	(102) (108) (24) (4)
Vity, dont Eric Berthaud est président-directeur général, et administrateur de Budget Telecom	<ul style="list-style-type: none"> • Accord cadre de transfert de technologie pour le développement de capteurs et d'outils pour les systèmes d'informations • Achat de kits capteurs • Assistance dans l'identification de nouveaux produits télécom 	(407) (104) (13)

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Montpellier, le 30 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Marie-Thérèse Mercier